

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : SYNDICAT
MIXTE BRIVE SOUILLAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25190317500023

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BRIVE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	49
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	51
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	52
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	53
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	55

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

Accusé de réception
019-2519030
Date de réception : 15/03/2023
Date de dépôt : 15/03/2023
Date de clôture : 15/03/2023

compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
compléter par « avec » ou « sans ».
maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
budgétaire ;
faire par délibération N° ... du ...
compléter par « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
compléter par un seul des trois choix suivants :
sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	6 004 879,05	5 394 326,22	3 423 696,83	A1 2 813 144,00
Investissement	1 208 039,12	859 649,16	-528 117,21	A2 -876 507,17
Fonctionnement	4 796 839,93	4 534 677,06	3 951 814,04	A3 3 689 651,17

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	520 119,90	III + IV	B1
Investissement	I	520 119,90	III	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	B3
			0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1	6 325 024,10	
Investissement	A2 + B2	2 635 372,93	
Fonctionnement	A3 + B3	3 689 651,17	

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 520 119,90
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	5 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	513 119,90
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 4 032 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 032 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		6 673 672,00	4 038 299,07

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	520 119,90	4 032 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 876 507,17	(si solde positif) 0,00

Total de la section d'investissement (2)	8 070 299,07	8 070 299,07
--	--------------	--------------

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		6 233 242,92	4 543 591,75

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	1 689 651,17

Total de la section de fonctionnement (3)	6 233 242,92	6 233 242,92
---	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)	14 303 541,99	14 303 541,99
---------------------	---------------	---------------

Elle a servi uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'obligations de trésorerie et non rattachées.

en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à réaliser de la section d'investissement correspondant ; en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à réaliser de la section d'investissement correspondant ;

Hémission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

23) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(24) $\text{Total du budget} = \text{total de la section de fonctionnement} + \text{total de la section d'investissement}.$

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé			
TOTAL				0.00
« AP de dépenses imprévues » (2)			020	0.00
TOTAL GENERAL				0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	39 475,00	5 500,00	0,00	0,00	5 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 500,00	1 500,00	30 000,00	30 000,00	31 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 302 422,50	513 119,90	3 363 699,00	3 363 699,00	3 876 818,90
Total des dépenses d'équipement		4 346 397,50	520 119,90	3 393 699,00	3 393 699,00	3 913 818,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	857 704,00	0,00	3 077 973,00	3 077 973,00	3 077 973,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		857 704,00	0,00	3 077 973,00	3 077 973,00	3 077 973,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 204 101,50	520 119,90	6 471 672,00	6 471 672,00	6 991 791,90

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00

TOTAL	5 214 101,50	520 119,90	6 673 672,00	6 673 672,00	7 193 791,90
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	876 507,17
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 070 299,07
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00	4 032 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00	4 032 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	842 514,71	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		842 514,71	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 874 514,71	4 032 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	6 032 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	837 704,00		1 816 299,07	1 816 299,07	1 816 299,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		867 704,00		2 038 299,07	2 038 299,07	2 038 299,07

TOTAL	5 742 218,71	4 032 000,00	4 038 299,07	4 038 299,07	8 070 299,07
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 070 299,07
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 836 299,07

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
019-251903178-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2023

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	53 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	36 000,00	0,00	36 720,00	36 720,00	36 720,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 142 407,00	0,00	3 636 391,75	3 636 391,75	3 636 391,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 231 407,00	0,00	3 728 111,75	3 728 111,75	3 728 111,75
66	Charges financières	633 217,00	0,00	631 000,00	631 000,00	631 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 762 986,04		37 832,10	37 832,10	37 832,10
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 627 610,04	0,00	4 396 943,85	4 396 943,85	4 396 943,85

023	Virement à la section d'investissement (4)	837 704,00		1 816 299,07	1 816 299,07	1 816 299,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		857 704,00		1 836 299,07	1 836 299,07	1 836 299,07

TOTAL	8 485 314,04	0,00	6 233 242,92	6 233 242,92	6 233 242,92
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 233 242,92
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		10 091,75	10 091,75	10 091,75
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 533 500,00	0,00	4 543 591,75	4 543 591,75	4 543 591,75

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 533 500,00	0,00	4 543 591,75	4 543 591,75	4 543 591,75
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 689 651,17
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 233 242,92
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 836 299,07
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 077 973,00	0,00	3 077 973,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 500,00	0,00	5 500,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	31 500,00	0,00	31 500,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 876 818,90	202 000,00	4 078 818,90
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	6 991 791,90	202 000,00	7 193 791,90

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	876 507,17
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 070 299,07
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	55 000,00		55 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	36 720,00		36 720,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 636 391,75	0,00	3 636 391,75
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	631 000,00	0,00	631 000,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	37 832,10	20 000,00	57 832,10
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 816 299,07	1 816 299,07
Dépenses de fonctionnement – Total	4 396 943,85	1 836 299,07	6 233 242,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 233 242,92
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 032 000,00	0,00	4 032 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	202 000,00	202 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		20 000,00	20 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 816 299,07	1 816 299,07
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	4 032 000,00	2 038 299,07	6 070 299,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 000 000,00
--------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 070 299,07
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	4 533 500,00		4 533 500,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	10 091,75	0,00	10 091,75
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	4 543 591,75	0,00	4 543 591,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 689 651,17
------------------------------------	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 233 242,92
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Préfecture : 15/03/2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 214 101,50	520 119,90	0,00	6 673 672,00	6 673 672,00	0,00	6 673 672,00	7 193 791,90
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 475,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	1 500,00	1 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	31 500,00
21 Immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 302 422,50	513 119,90	0,00	3 363 699,00	3 363 699,00	0,00	3 363 699,00	3 876 818,90
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 346 397,50	520 119,90	0,00	3 393 699,00	3 393 699,00	0,00	3 393 699,00	3 913 818,90
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	857 704,00	0,00		3 077 973,00	3 077 973,00		3 077 973,00	3 077 973,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	857 704,00	0,00	0,00	3 077 973,00	3 077 973,00	0,00	3 077 973,00	3 077 973,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 204 101,50	520 119,90	0,00	6 471 672,00	6 471 672,00	0,00	6 471 672,00	6 991 791,90
46 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations patrimoniales (7)	10 000,00			202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
Total des dépenses d'ordre	10 000,00			202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
								876 507,17

Total des dépenses d'investissement cumulées								8 070 299,07
--	--	--	--	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 899 704,00	4 032 000,00	2 038 299,07	2 038 299,07	6 070 299,07
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00	4 032 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00	4 032 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00	4 032 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	837 704,00		1 816 299,07	1 816 299,07	1 816 299,07
022 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
023 Opérations patrimoniales (6)	10 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
Total des recettes d'ordre	867 704,00		2 038 299,07	2 038 299,07	2 038 299,07

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	2 000 000,00
--------------------------------	--------------

Total des recettes d'investissement cumulées	8 070 299,07
--	--------------

Accusé de réception en préfecture
09-24-2023 09:07:17-20230307-2023-01-BP-BF
Date de transmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 15/03/2023

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 214 101,50	520 119,90	0,00	6 673 672,00	6 673 672,00	0,00	6 673 672,00	7 193 791,90
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 475,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
2031 Frais d'études	39 265,00	5 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
2051 Concessions, droits similaires	210,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	1 500,00	1 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	31 500,00
20415342 IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2041582 Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 500,00	1 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
21 Immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 302 422,50	513 119,90	0,00	3 363 699,00	3 363 699,00	0,00	3 363 699,00	3 876 818,90
2312 Agencements et aménagements de terrains	278 218,00	106,05		0,00	0,00	0,00	0,00	106,05
2313 Constructions	5 600,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2315 Install., matériel et outill. technique	3 993 811,50	513 013,85		3 293 699,00	3 293 699,00	0,00	3 293 699,00	3 806 712,85
238 Avances commandes immo corporelles	24 793,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 346 397,50	520 119,90	0,00	3 393 699,00	3 393 699,00	0,00	3 393 699,00	3 913 818,90
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	857 704,00	0,00		3 077 973,00	3 077 973,00		3 077 973,00	3 077 973,00
Emprunts en euros	857 704,00	0,00		3 077 973,00	3 077 973,00		3 077 973,00	3 077 973,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-22-02475-2023-07-15
Date de transmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 15/03/2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	II	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières		857 704,00	0,00	3 077 973,00	3 077 973,00	0,00	3 077 973,00	3 077 973,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 204 101,50	520 119,90	6 471 672,00	6 471 672,00	0,00	6 471 672,00	6 991 791,90
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 000,00		202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
2313	Constructions	2 000,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	8 000,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'ordre		10 000,00		202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	4 899 704,00	4 032 000,00	2 038 299,07	II 2 038 299,07	III = I + II 6 070 299,07
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00	4 032 000,00
1641 Emprunts en euros	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00	4 032 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00	4 032 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 032 000,00	4 032 000,00	0,00	0,00	4 032 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	837 704,00		1 816 299,07	1 816 299,07	1 816 299,07
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
20411582 Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 752,00		1 752,00	1 752,00	1 752,00
20411582 Autres org pub - Bât. et installations	17 031,00		17 031,00	17 031,00	17 031,00
20411582 Licences, logiciels, droits similaires	230,00		230,00	230,00	230,00
20411582 Plantations d'arbres et d'arbustes	125,00		125,00	125,00	125,00
20411582 Autres inst., matériel, outill. techniques	706,00		706,00	706,00	706,00
20411582 Installations générales, aménagt divers	156,00		156,00	156,00	156,00
20411582 Opérations patrimoniales (9)	10 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
20411582 Avances commandes immo corporelles	10 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
Total des recettes d'ordre	867 704,00		2 038 299,07	2 038 299,07	2 038 299,07

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (3)	8 485 314,04	0,00	0,00	6 233 242,92	6 233 242,92	0,00	6 233 242,92	6 233 242,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	53 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00		36 720,00	36 720,00		36 720,00	36 720,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	4 142 407,00	0,00	0,00	3 636 391,75	3 636 391,75	0,00	3 636 391,75	3 636 391,75
		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 231 407,00	0,00	0,00	3 728 111,75	3 728 111,75	0,00	3 728 111,75	3 728 111,75
66	Charges financières	633 217,00	0,00		631 000,00	631 000,00		631 000,00	631 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 762 986,04			37 832,10	37 832,10		37 832,10	37 832,10
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		3 396 203,04	0,00	0,00	668 832,10	668 832,10		668 832,10	668 832,10
Total des dépenses réelles		7 627 610,04	0,00	0,00	4 396 943,85	4 396 943,85	0,00	4 396 943,85	4 396 943,85
023	Virement à la section d'investissement	837 704,00			1 816 299,07	1 816 299,07		1 816 299,07	1 816 299,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		857 704,00			1 836 299,07	1 836 299,07		1 836 299,07	1 836 299,07

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								6 233 242,92
---	--	--	--	--	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	4 533 500,00	0,00	4 543 591,75	4 543 591,75	4 543 591,75
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
Total des recettes de gestion des services						
		4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	10 091,75	10 091,75	10 091,75
Total des recettes financières						
		0,00	0,00	10 091,75	10 091,75	10 091,75
Total des recettes réelles						
		4 533 500,00	0,00	4 543 591,75	4 543 591,75	4 543 591,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					1 689 651,17
---------------------------------------	--	--	--	--	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées					6 233 242,92
---	--	--	--	--	--------------

(1) Budget -B pour le contenu du budget précédent.
(2) Recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. 1 966 millions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) La provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Destinée à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) En cas de reprises des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	8 485 314,04	0,00	0,00	6 233 242,92	6 233 242,92	0,00	6 233 242,92	6 233 242,92
011	Charges à caractère général (4)	53 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 950,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6161	Multirisques	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
617	Etudes et recherches	22 550,00	0,00		24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00	24 500,00
6182	Documentation générale et technique	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	800,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	400,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 400,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62878	Remb. frais à des tiers	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
63512	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	36 000,00	0,00		36 720,00	36 720,00		36 720,00	36 720,00
63512	Autre personnel extérieur	36 000,00	0,00		36 720,00	36 720,00		36 720,00	36 720,00
63512	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 142 407,00	0,00	0,00	3 636 391,75	3 636 391,75	0,00	3 636 391,75	3 636 391,75
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65312	Créances éteintes	0,00	0,00		10 091,75	10 091,75	0,00	10 091,75	10 091,75
657381	Subv. fonct. autres EPL	1 500 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00

Accusé de réception en préfecture
09-2519038-2023-03-20
Date de réception en préfecture : 15/03/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	2 635 407,00	0,00		2 621 300,00	2 621 300,00	0,00	2 621 300,00	2 621 300,00
65818	Autres	1 998,11	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2 001,89	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 231 407,00	0,00	0,00	3 728 111,75	3 728 111,75	0,00	3 728 111,75	3 728 111,75
66	Charges financières	633 217,00	0,00		631 000,00	631 000,00		631 000,00	631 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	641 159,51	0,00		696 302,84	696 302,84		696 302,84	696 302,84
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 943,03	0,00		-66 302,88	-66 302,88		-66 302,88	-66 302,88
6688	Autres	1 000,52	0,00		1 000,04	1 000,04		1 000,04	1 000,04
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 762 986,04			37 832,10	37 832,10		37 832,10	37 832,10
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 762 986,04			37 832,10	37 832,10		37 832,10	37 832,10
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		3 396 203,04	0,00	0,00	668 832,10	668 832,10		668 832,10	668 832,10
Total des dépenses réelles		7 627 610,04	0,00	0,00	4 396 943,85	4 396 943,85	0,00	4 396 943,85	4 396 943,85
023	Virement à la section d'investissement	837 704,00			1 816 299,07	1 816 299,07		1 816 299,07	1 816 299,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		857 704,00			1 836 299,07	1 836 299,07		1 836 299,07	1 836 299,07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	92 566,55
Montant des ICNE de l'exercice N-1	158 869,43
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-66 302,88

Accusé de réception en préfecture
01903175-20230307-2023-07BP
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 533 500,00	0,00	4 543 591,75	4 543 591,75	4 543 591,75
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
74611	DGD des communes et EPCI	2 118,00	0,00	2 118,00	2 118,00	2 118,00
7472	Participation régions	1 207 845,50	0,00	1 207 845,50	1 207 845,50	1 207 845,50
7473	Participation départements	1 358 218,58	0,00	1 358 218,58	1 358 218,58	1 358 218,58
74741	Participation communes membres du GFP	13 294,15	0,00	13 294,15	13 294,15	13 294,15
74751	Participation GFP de rattachement	1 791 164,60	0,00	1 791 164,60	1 791 164,60	1 791 164,60
74758	Participation autres groupements	62 482,49	0,00	62 482,49	62 482,49	62 482,49
747888	Autres	98 376,68	0,00	98 376,68	98 376,68	98 376,68
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		10 091,75	10 091,75	10 091,75
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		10 091,75	10 091,75	10 091,75
	Total des recettes réelles	4 533 500,00	0,00	4 543 591,75	4 543 591,75	4 543 591,75
019	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 497 315,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Indiquer la date de signature et le lieu de signature des avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-835 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Préfecture de la Haute-Vienne
Service des finances
Date de réception en préfecture : 15/03/2023
Référence : 251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		15 646 070,12					2 876 372,21	607 283,84	0,00	92 566,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 646 070,12					2 876 372,21	607 283,84	0,00	92 566,55
004 /00999762076	N	0,00	A-1	2 889 068,78	12,99	F	Taux fixe à 4,01 %	4,010	173 650,02	115 851,66	0,00	604,93
006 /280903.1	N	0,00	B-1	3 200 000,00	15,38	C	Taux fixe 3,52% à barrière 5,5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0,15%)	3,571	200 000,00	113 891,56	0,00	67 466,67
007 /280903.2	N	0,00	B-1	2 133 333,33	15,38	C	Taux fixe 4,48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé) (Euribor 12M-Floor -0,15 sur Euribor 12M) +	4,545	2 133 333,33	96 635,26	0,00	0,00
009 /280903.3	N	0,00	A-1	4 646 620,92	17,90	F	Taux fixe à 3,56 %	3,608	187 806,80	162 931,00	0,00	15 432,45
010 /280903.4	N	0,00	A-1	2 777 047,09	12,92	F	Taux fixe à 4,19 %	4,251	181 582,06	117 974,36	0,00	9 062,50
165 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1651 Emprunts assortis d'une option de change		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
0190425190007520030367-2023-06-15
Date de transmission : 2023-06-15
Date de réception : 2023-06-15

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 646 070,12					2 876 372,21	607 283,84	0,00	92 566,55

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX				B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
006 /280903.1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	6 000 000,00	3 200 000,00	1	30,00		Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe à 4.05 %	245 293,00	Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	3,571	113 891,56	0,00	20,45
007 /280903.2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 000 000,00	2 133 333,33	1	30,00		Taux fixe Euribor 12M-Floor -0.15 sur Euribor 12M) + 0.15	Taux fixe 4.48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	0,00	Taux fixe 4.48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,545	96 635,26	0,00	13,63
TOTAL (B)		10 000 000,00	5 333 333,33						245 293,00			210 526,82	0,00	34,08
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Plafonné jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
008 /280903.3														
009 /280903.4														
Plafonné jusqu'à 5 (E)														
010 /280903.5														
011 /280903.6														
Autres types de structures (F)														
012 /280903.7														
013 /280903.8														
014 /280903.9														
TOTAL GENERAL		10 000 000,00	5 333 333,33						245 293,00			210 526,82	0,00	34,09

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Écarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	65,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 312 736,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	34,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 333 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 15/03/2023

(1) L'annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		08/12/2022
	Catégories de biens amortis		
L	208 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	18/05/2015
L	2182-CAMIONS ET VEH IND	5	18/05/2015
L	2031- FRAIS DETUDES	5	18/12/2019
L	2181 - INSTALLATIONS GENER AGENCT ET AMENAGT DIV	10	18/12/2019
L	2033 - FRAIS DINSERTION	5	18/12/2019
L	2051-LOGICIELS SITE CENTRAL	3	18/12/2019
L	2051-LOGICIELS DANS LES SCES	3	18/12/2019
L	2183-MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SCES	3	18/12/2019
L	2183-MATERIEL BUREAU	5	18/12/2019
L	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS	10	18/12/2019
L	2184-MOBILIER	10	18/12/2019
L	2121-ARBRES ET ARBUSTES	15	18/12/2019
L	20415 - GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	15	18/12/2019
L	204182 - SUBV AUTRES ORGANISMES PUBLICS BAT	5	18/12/2019
L	2158-AUTRES INSTALL MAT & OUTILLAGE TECHNIQUES	7	18/12/2019
L	2182 - VOITURES	5	18/12/2019
L	202-FRAIS DOCUMENTS DURBANISME	10	08/12/2022
L	2031 - FRAIS DETUDES	5	08/12/2022
L	2032-FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	08/12/2022
L	2033- FRAIS DINSERTION	5	08/12/2022
L	204XX1-SUBVENTIONS DEQUIPEMENT-BIENS IMMOBILIERS MATERIEL ET ETUDES	5	08/12/2022
L	204xx2-SUBVENTIONS DEQUIPEMENT-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	08/12/2022
L	204xx3-SUBVENTIONS DEQUIPEMENT-PROJETS DINFRASTRUCTURES	40	08/12/2022
L	2051-LOGICIELS-205-CONCESSIONS ET DROITS SIMITLAIRES BREVETS	3	08/12/2022
L	208-AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	08/12/2022
L	2121-PLANTATIONS	15	08/12/2022
L	2128-AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	08/12/2022
L	213-AUTRES BATIMENTS PUBLICS SUP 500 000 EUROS	60	08/12/2022
L	213-AUTRES BATIMENTS PUBLICS INF 500 000 EUROS	20	08/12/2022
L	213-IMMEUBLES DE RAPPORT	50	08/12/2022
L	2135-INSTALL GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	5	08/12/2022

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	2135 -AUTRES INSTALLATIONS TECHNIQUES	08/12/2022
L	2138-AUTRES CONSTRUCTIONS	08/12/2022
L	21533-RESEAUX CABLES	08/12/2022
L	21534-RESEAUX ELETRIFICATION	08/12/2022
L	21538-AUTRES RESEAUX	08/12/2022
L	2156-MATERIEL ET OUTILLAGE DINCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	08/12/2022
L	2157-MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	08/12/2022
L	2158-AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	08/12/2022
L	2181-INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	08/12/2022
L	21828-MATERIEL DE TRANSPORT (VOITURES)	10
L	21828-MATERIEL DE TRANSPORT (CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS)	5
L	21838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	7
L	21848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER (matériel de bureau)	3
L	21848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER (mobilier)	5
L	2185-MATERIEL DE TELEPHONIE	10
L	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS	3
L	2188-COFFRE-FORT	5
L	2188-APPAREILS DE LEVAGE-ASCENSEURS	10
L	2188-MATERIEL ET EQUIPEMENT DE CUISINE-ELECTROMENAGER	20
L	2188-GROS EQUIPEMENT DE CUISINE (éléments de cuisson chambre froide)	5
L	2188-ELECTROMENAGER INDUSTRIEL (lave-linge et sèche linge	15
L		10

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		10 091,75	10 091,75	10 091,75	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		10 091,75	10 091,75	10 091,75	0,00
Risque impayés	0,00	31/12/2015	10 091,75	10 091,75	10 091,75	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		10 091,75	10 091,75	10 091,75	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		10 091,75	10 091,75	10 091,75	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
657381	Subvention exceptionnelle	Régie	REGIE AEROPORT BRIVE SOUILLAC	Etablissement de droit public	3 621 300,00
65742		Ligne aérienne Brive-Paris	AMELIA REGOURD AVIATION	Autre personne de droit privé	1 000 000,00
					2 621 300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 077 973,00	I 3 077 973,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 077 973,00	3 077 973,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 077 973,00	3 077 973,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 077 973,00	520 119,90	876 507,17	4 474 600,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 836 299,07	III 1 836 299,07
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 836 299,07	1 836 299,07
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 752,00	1 752,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	17 031,00	17 031,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	230,00	230,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	125,00	125,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	706,00	706,00
28181	Installations générales, aménagt divers	156,00	156,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 816 299,07	1 816 299,07

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 836 299,07	4 032 000,00	0,00	2 000 000,00	7 868 299,07

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 474 600,07
Ressources propres disponibles	IV 7 868 299,07
Solde	V = IV – II (8) 3 393 699,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2023

- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	BP 2023
V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

COMITE SYNDICAL DU : Mardi 07 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 18

Votes : Pour : 18
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 28 février 2023

Présenté par le Président

A Brive, le 07 mars 2023

Le Président

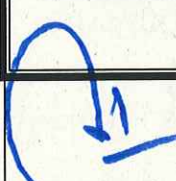
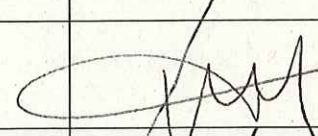
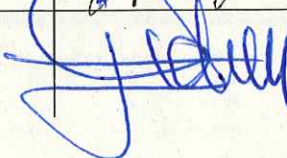
Le Président,

Julien BOUNIE

Syndicat Mixte pour la Création,
 l'Aménagement et la Gestion
 de l'Aérodrome BRIVE-SOULLAC

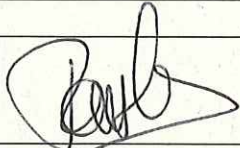
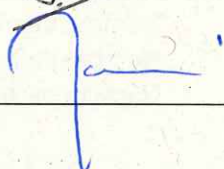
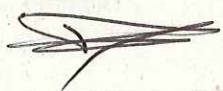
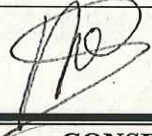
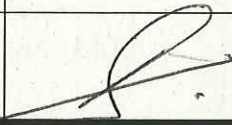
Délibéré par l'assemblée réunie en session ordinaire,
 le 07 mars 2023

Les membres de l'assemblée délibérante :

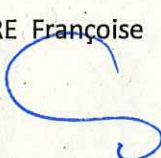
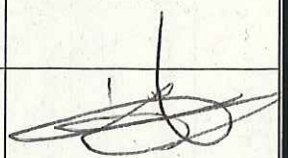
<u>MEMBRES TITULAIRES</u>	Présents	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>	Présents
<u>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE</u>			
SOULIER Frédéric		LACOMBE Marie-Christine	
PATIER François		JACINTO Fatima	
GARY Yves		DELDOULI Najat	
PRADAYROL Christian		ROQUES Guy	
FRONTY Jean-Paul		LAPACHERIE Alain	
VIDAU Philippe		BERNARDIE Jean-Pierre	

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
 Date de télétransmission : 15/03/2023
 Date de réception préfecture : 15/03/2023

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	BP 2023
V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SOULIER Henri		MAMMOLA Walter	
LASCAUX Jean-Louis		MARCOS Eddy	
BOUNIE Julien		GABRIEL Catherine	
DOUSSAUD Alexandra		CLOG-DACHARRY Steve	
<u>CONSEIL DEPARTEMENTAL CORREZE</u>			
COSTE Pascal		SOLER Gérard	
MEUNIER Frédérique		DELPECH Jean-Jacques	
COMBY Francis		LESCURE Philippe	
BOISSIERAS Pascale		BOUZON Christian	
<u>CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE</u>			
NAUCHE Philippe		SERRE Françoise	
CAVITTE Pascal		BERGE Mathieu	
REYDY Anabelle		DELRIEUX Benjamin	
ELOPHE Valéry		COUSIN Annick	
<u>CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT</u>			
GINESTE Frédéric		VILLEPONToux Régis	Accusé de réception en préfecture 251903175-20230307-2023-07BP-BF Date de télétransmission : 15/03/2023 Date de réception préfecture : 15/03/2023

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	BP 2023
V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

		PROENÇA Christophe	
	<u>C.C.I. DE LA CORREZE</u>		
CAYRE Françoise 		DEVAUD Xavier	
		BRISSEAU Olivier	
	<u>C.C.I. DU LOT</u>		
HUGON Jean		JAUZAC Bernard	
		MIELVAQUE Xavier	
	<u>Communauté de Communes</u> <u>CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE</u>		
DAUBET Raphaël		FENNI Habib	
		PROENÇA Christophe	
	<u>VILLE DE TERRASSON</u>		
LAROUQUIE Roger		GAUTHIER Frédéric	
		BEAUDRY Bernard	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Brive, le 07 mars 2023

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

RESTE A REALISER

Budget : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC

Exercice : 2022

ENGAGEMENT	DATE ENG	LIBELLE	FONCT	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG
BS22-00039	15-11-2022	ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE DU		2031	SOLAIRE	GREENBIRDIE	5 500.00 HT
BS22-00053	23-12-2022	BORNE DE RECHARGE POUR VEHIC		2041582		FDEE19	1 500.00 HT
BS21-00022P	03-04-2022	MATRISE D OEUVRE TALUS AIRE		2312	TALUS	DEJANTE VRD CONSTRUCTION SUD OU	106.05 HT
BS220004401	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	1 120.00 HT
BS220004402	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	13 743.00 HT
BS220004403	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	1 050.00 HT
BS220004404	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	12 700.00 HT
BS220004405	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	2 200.00 HT
BS220004406	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	700.00 HT
BS220004407	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	3 500.00 HT
BS22-00046	09-12-2022	TRANCHE FERME : PHASE CONCEP		2315	ZA	APAVE SUDEUROPE	640.00 HT
BS21-00023P	03-01-2022	MATRISE D OEUVRE CREATION P		2315	P VOITURE	DEJANTE VRD CONSTRUCTION SUD OU	4 136.46 HT
BS22-00031	25-07-2022	CREATION VOIRIE D'ACCES ET D		2315	P VOITURE	DEJANTE VRD CONSTRUCTION SUD OU	4 640.00 HT
BS22-00040	16-11-2022	TVX AMGT PARKING COMPLEMENTA		2315	P VOITURE	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUS	173 601.30 HT
BS22-00041	16-11-2022	TVX AMGT VOIE D'ACCES A LA Z		2315	P VOITURE	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUS	228 587.09 HT
BS21-00028P	03-01-2022	MO ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	SEM 19 - SOCIETE D'ECONOMIE MIX	21 046.00 HT
BS22-00036	24-08-2022	AMO REAMENAGEMENT TAXIWAY &		2315	P AVION-CO	SEM 19 - SOCIETE D'ECONOMIE MIX	41 975.00 HT
BS22-00045	09-12-2022	TRANCHE FERME : RELEVES TOPO		2315	ZA	SOTEC PLANS	3 375.00 HT
TOTAL							520 119.90 HT

Le Président

Syndicat Mixte pour la Création,
l'Aménagement et la Gestion
de l'Aérodrome BRIVE-SOULLAC

Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture
19-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2023

1- L'année 2023

L'année 2023 devrait, dans la continuité de l'année 2022, être marquée par le contexte énergétique et sanitaire national et international. Par ailleurs, l'application de la taxe carbone au transport aérien fait peser une incertitude supplémentaire sur l'activité aérienne à venir.

a/ les vols prévus en 2023

La programmation des vols aériens connue à date sera susceptible d'être adaptée au fil de l'année.

Pour l'heure, il est prévu :

- La poursuite de la délégation de service public avec la compagnie amelia. Au regard des fréquentations des vols de la période de 13 semaines précédant le lancement de la saison iata hiver, le délestage du vol de demi-journée devrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de mars 2023. Tout comme en 2022, un suivi régulier des fréquentations sera opéré pour adapter le programme de vols aux saisons iata été (débutant le dernier week end de mars jusqu'au dernier week end d'octobre) et iata hiver.
- La poursuite des vols à l'année de la ligne Brive - Porto à raison de 2 fréquences hebdomadaires les jeudis et dimanches jusqu'au 28 mars 2023 puis à trois aller-retours hebdomadaires les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 27 octobre 2023.
- La reprise des vols à raison de 2 fréquences hebdomadaires les mercredi et samedi pour la ligne Brive - Londres Stansted pour la saison estivale,
- La poursuite de la ligne Brive - Bruxelles Charleroi pour la saison iata été à raison de deux rotations hebdomadaires les jeudis et dimanches à compter du 26 mars 2023.
- La poursuite des vols de la ligne Brive - Ajaccio à raison d'une fréquence hebdomadaire le samedi.
- Les négociations se poursuivent avec l'opérateur pour la poursuite des vols de la ligne Brive - Nice.

b/ les plans pluriannuel de fonctionnement et d'investissement 2023-2026

S'appuyant sur la prospective financière présentée lors du débat d'orientations budgétaires 2022, le syndicat a réinterrogé cette prospective au regard des évolutions qui se sont faites jour. Celle – ci prend en compte les évolutions connues à date :

- Transfert de la participation de l'état vers le syndicat pour l'année d'exploitation du 5 janvier 2022 au 4 janvier 2023 s'élevant au regard des dernières simulations fournies à près de 300k€
- Augmentation des taux d'intérêt entraînant une augmentation des intérêts pour l'emprunt nouveau souscrit en 2022
- Signature d'une nouvelle convention avec la régie d'exploitation de l'aéroport prévoyant la création d'une réserve pour le renouvellement des équipements relevant du syndicat
- Evolution des typologies d'avion accueillis sur la plateforme et notamment sur le parking bravo et dans les hangars situés derrière le bâtiment SSLIA – vigie entraînant la nécessité de réaménagement du taxiway bravo

Ne sont pas pris en compte dans les simulations réalisées une éventuelle poursuite du transfert de la participation de l'état au syndicat, un impact du carburant et / ou de la taxe carbone sur les contrats en cours.

Le scénario cible mis à jour et présenté à l'occasion du présent débat d'orientations budgétaires prend également en compte un programme de vols de la ligne aérienne Brive – Paris (Orly) de deux allers-retours par jour en semaine pour les années 2023 et suivantes.

Le plan pluriannuel d'investissement modifié joint en annexe propose :

- de finaliser en 2023 les travaux d'extension du parking voiture et de création de la voirie de desserte,

- de poursuivre les études de définition de l'extension du parking aviation commerciale et du taxiway correspondant mais également de la zone d'activités et de mener à bien les démarches réglementaires correspondantes afin de lancer les travaux au plus tôt
- de lancer l'adaptation du taxiway du parking bravo dont les travaux sont à cette étape évalués à 100 k€
- de prévoir une enveloppe de 30 k€ pour le renouvellement des équipements relevant de la compétence du syndicat
- La suppression de l'aménagement de la salle aviation d'affaires pour un montant de 70 k€HT prévu dans le PPI en 2023 pour étudier et mettre en place des dispositifs de récupération des eaux de pluie pour limiter le recours à la ressource en eau potable pour un montant résiduel de 140 k€ ; ces travaux pourraient faire l'objet d'accompagnement financier à hauteur de 50%.

A noter comme indiqué précédemment que les travaux d'extension du parking et de création de la voirie de desserte ainsi que les prestations intellectuelles relatives aux opérations zone d'activités et réaménagement d'un taxiway – stationnement avions ayant été attribués avant la fin de l'année 2022, ils ont été engagés sur l'exercice comptable 2022 et figurent aux restes à réaliser du compte administratif.

Par ailleurs, la reprise aérienne et la lente remontée de la fréquentation sont susceptibles d'impacter les recettes de la régie d'exploitation de l'aéroport à nouveau en 2023. Aussi, afin d'accompagner celle-ci, il est proposé de réduire la participation du syndicat à la régie pour l'année 2023 à 50k€/an (initialement 440k€/an) et d'impacter la baisse complémentaire de la participation sur les années 2024 et 2025 soit -850 k€/an.

c/ l'évolution de la feuille de route de l'aéroport pour la période 2019-2023

Les évolutions de contexte et notamment le nouveau contrat de délégation de service public pour l'exploitation de la ligne aérienne ont amené le comité syndical à s'interroger sur les objectifs fixés, les investissements retenus dans la convention actée en septembre 2019 et avenantée par délibération du comité syndical le 5 mars 2021, dans le respect du maintien de la participation des membres. Suite aux travaux réalisés par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la refondation de sa stratégie aéroportuaire dont la présentation est intervenue en conférence aéroportuaire le 9 janvier 2023, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie aéroportuaire est prévue. Le contrat d'objectifs 2019-2023 arrivant à terme à la fin de l'année, une nouvelle convention d'objectifs sera élaborée au cours de l'année 2023.

A. Grandes orientations budgétaires de l'exercice 2023

En se fondant sur les résultats prévisionnels de l'année 2022, les grandes orientations budgétaires pour le budget 2023 peuvent être proposées.

I. Les résultats prévisionnels de l'exercice 2022

Sous réserve du vote des comptes administratif et de gestion par le comité syndical, il est déjà envisageable d'intégrer dans le projet de budget les résultats prévisionnels suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<u>RECETTES</u>			
-			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 742 218,71	8 485 314,04	14 227 532,75
Titres de recettes émis (b)	859 649,16	4 534 677,06	5 394 326,22
Réductions de titres (c)			-
Recettes nettes (d= b-c)	859 649,16	4 534 677,06	5 394 326,22

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

<u>DEPENSES</u>			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 742 218,71	8 484 314,04	14 226 532,75
Mandats émis (f)	1 208 039,12	4 796 839,93	6 004 879,05
Annulations de mandats (g)			-
Dépenses nettes (h=f-g)	1 208 039,12	4 796 839,93	6 004 879,05
<u>Résultats de l'exercice (d-h)</u>	- 348 389,96	- 262 162,87	- 610 552,83
Résultats à la clôture de l'exercice précédent	- 528 117,21	3 951 814,04	3 423 696,83
<u>Résultat de clôture</u>	- 876 507,17	3 689 651,17	2 813 144,00
Recettes à réaliser	- 4 032 000,00		- 4 032 000,00
<u>TOTAL</u>	3 155 492,83	3 689 651,17	6 845 144,00
Dépenses à réaliser	- 520 119,90		- 520 119,90
RESULTAT ANTICIPE	2 635 372,93	3 689 651,17	6 325 024,10

II. Prospective financière prévisionnelle pour 2023

Ainsi, le DOB propose, dans le respect du maintien de la participation des membres :

- La poursuite du financement de la ligne sous OSP Brive - Paris pour un montant de 2 121 300,00 € conformément à la convention tripartite signée avec l'Etat et la compagnie Amelia. Au regard des transferts de participation observés en 2022 de la participation de l'état vers le syndicat en raison du plafonnement de la participation de l'état à 50% des recettes commerciales réelles et des incertitudes, il est proposé de réserver une enveloppe complémentaire de 500 k€ au financement de la ligne aérienne,
- La diminution de l'enveloppe réservée à l'accompagnement du déficit d'exploitation de la Régie au travers de la subvention versée à cette dernière pour un montant de subvention de 1 000 000 € (-550 k€/2021) ;
- Le remboursement du capital d'emprunt de 2 M€ tel que prévu à l'échéancier dudit emprunt
- les investissements relatifs à :
 - o La réalisation des études et phase réglementaires de la création de la zone d'activités et la réalisation de la tranche 1 de travaux pour un montant de 639 325 €HT (y compris restes à réaliser),
 - o L'extension du parking aviation commerciale et du taxiway pour un montant de 2 656 423 €HT permettant la réalisation du taxiway, d'un stationnement pour un avion type A320 et de deux avions type ATR72,
 - o L'adaptation du taxiway menant au parking bravo pour un montant de 100 k€HT
 - o La suppression de l'aménagement de la salle aviation d'affaires pour un montant de 70 k€HT prévu dans le PPI en 2023 pour étudier et mettre en place des dispositifs de récupération des eaux de pluie pour limiter le recours à la ressource en eau potable pour un montant résiduel de 140 k€ ; ces travaux pourraient faire l'objet d'accompagnement financier à hauteur de 50%,
 - o La création d'une enveloppe dédiée au renouvellement des équipements relevant du syndicat pour un montant de 30 k€HT.

La maquette pourrait ainsi se décliner comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Remboursement de la dette (capital)	3 077 973,00 €
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 393 699,00 €
Reste à réaliser 2022	520 119,90 €
Résultat reporté de 2022 (001)	876 507,17 €
Mouvements d'ordre s/avance	<u>202 000,00 €</u>
Total	8 070 299,07 €

RECETTES	
Amortissements	20 000,00€
Mouvements d'ordre s/avance	202 000,00 €
Affectation du résultat 2022	2 000 000,00 €
Reste à réaliser 2022 (emprunt)	4 032 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	<u>1 816 299,07 €</u>
Total	8 070 299,07 €

SECTION FONCTIONNEMENT**DEPENSES**

* Chapitre 011 - charges à caractère général	55 000,00 €
Article 6064 - Fournitures administratives	200,00
Article 6068 - Autres fournitures	300,00
Article 615221 - Entretien bâtiments publics	5 000,00
Article 615228 - Entretien bâtiments	7 000,00
Article 615231- Entretien des voies et réseaux	2 000,00
Article 6156 - Maintenance	1 800,00
Article 616 - Primes d'assurances	3 500,00
Article 617 Etudes et recherches	24 500,00
Article 6182 - Documentation générale et technique	150,00
Article 6188 - Autres frais divers	500,00
Article 6226 - Honoraires	5 000,00
Article 6231 - Annonces et insertions	3 000,00
Article 6232 - Fêtes et cérémonies	1 000,00
Article 6256 frais de déplacements	500,00
Article 627 – Services bancaires et assimilés	200,00
Article 63512 - Taxes foncières	250,00
 * Chapitre 012 - charges de personnel (Mise à disposition)	 36 720,00 €
 * Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	 3 626 300,00 €
Article 65312 - Frais de mission	3 000,00
Article 65737 - Subvention régie personnalisée	1 000 000,00
Article 65742 - Ligne aérienne Brive-Paris	2 621 300,00
Article 65888 - Autres	2 000,00
 * Chapitre 66 - Charges financières	 631 000,00€
Article 66111 – Intérêts réglés à l'échéance	696 302,84
Article 66112 -Intérêts - Rattachement des ICNE	-66 302,88
Article 6688 –Autres	1 000,04
 * Chapitre 68 – Dotations aux provisions	 37 832,10€
Article 6815 – Provision pour risques	37 832,10
 * Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	 1 816 299,07€

* Chapitre 042 – Opérations d’ordre de transfert	20 000,00 €
Article 6811 – Dotations aux amortissements	20 000,00
Total	6 223 151,17 €

RECETTES

* 002 - Résultat reporté	1 689 651,17 €
* Chapitre 74 – Dotations et participations	4 533 500,00 €
Article 7461 – DGD	2 118,00
Article 7472 – Régions	1 207 845,50
Article 7473 - Départements	1 358 218,58
Article 74741 – Communes membres du GFP	13 294,15
Article 74751 –GFP de rattachement	1 791 164,60
Article 74758 – Autres Group. coll	62 482,49
Article 74788 – Autres organismes	98 376,68
Total	6 223 151,17 €

III. Participation des collectivités adhérentes et non adhérentes :

PARTICIPATION DES COLLECTIVITES ADHERENTES ET NON-ADHERENTES

PARTICIPATIONS (€)			BP2023			
			INVESTISSEMENT (Dette-DAP)	LIGNE AERIENNE	REGIE PERSONNALISEE	FONCTIONNEMENT
Total avant plafonnement			3 057 973,00	2 621 300,00	1 000 000,00	745 602,00
Syndicat	Autofinancement	38,97%	- 2 201 600,00	- 691 893,00		
Membres	CABB	40,42	346 145,97	739 446,31	404 200,00	301 372,33
	CD19	25,00	214 093,25	457 351,75	250 000,00	186 400,50
	CRégion NA	25,00	214 093,25	457 351,75	250 000,00	186 400,50
	CD46	5,65	48 385,07	103 361,50	56 500,00	42 126,51
	CCI CORREZE	0,10	856,37	1 829,41	1 000,00	745,60
	CCI LOT	2,12	18 155,11	38 783,43	21 200,00	15 806,76
	CAUVALDOR	1,41	12 074,86	25 794,64	14 100,00	10 512,99
	TERRASSON	0,30	2 569,12	5 488,22	3 000,00	2 236,81
Partenaire	CRégion OCC	fixe		100 000,00		
TOTAL PARTICIPATIONS 2022			856 373,00	1 929 407,00	1 000 000,00	745 602,00

IV. Evolution de la dette

1. Synthèse de l'évolution de la dette en 2023

En k€

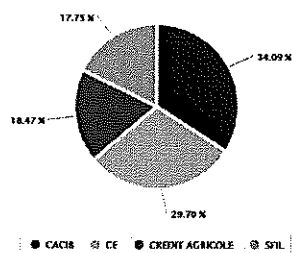
Capital restant dû (CRD) au 01/01/2023	15 646 070,12 €
Remboursement capital de la dette en 2023	2 876 372,21 €
Solde CRD au 31/12/2023	12 769 697,91 €

2. La structure de la dette

Les emprunts souscrits par le Syndicat sont soit de type taux fixe (3 emprunts) soit de taux variable barrière (2 emprunts).

➤ la dette par prêteur se répartit comme suit :

Répartition par prêteur

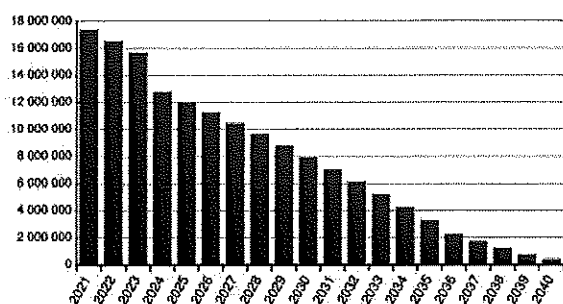


Prêteur	Capital restant dû	% du CRD
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	5 333 333,33 €	34,09 %
CAISSE D'EPARGNE	4 546 620,92 €	29,70 %
CREDIT AGRICOLE	2 839 088,79 €	18,47 %
SFIL CAFFIL	2 777 047,99 €	17,75 %
Ensemble des prêteurs	15 646 070,12 €	100,00 %

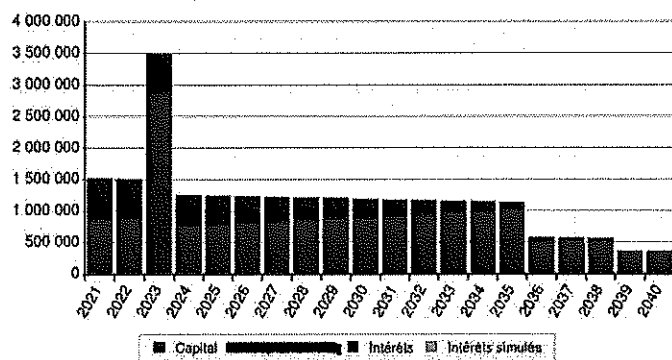
Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-07BP-BF
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception préfecture : 15/03/2023

3. L'extinction de la dette

Évolution du capital restant dû



Flux de remboursement



4. Les emprunts prévisionnels pour l'année 2023

Dans le cadre du budget 2023, il n'est pas prévu d'avoir recours à un emprunt